

<http://www.snetap-fsu.fr/Macon-preavis-de-greve-reconductible-pour-le-3-septembre.html>



Mâcon : préavis de grève reconductible pour le 3 septembre

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 15 juillet 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose à la demande des personnels du lycée Lucie Aubrac ([EPL](#) de Mâcon-Davayé), **un préavis de grève reconductible, à partir du 3 septembre**, jour de la rentrée scolaire 2018, **si les conditions de pilotage et d'organisation pédagogique n'évoluent pas.**

Un grand nombre d'enseignants souffre du fait de problèmes récurrents et persistants dont ils ont, à plusieurs reprises, fait part à l'administration, depuis 2015 : l'organisation défailante du travail fragilise le fonctionnement pédagogique de l'ensemble de l'établissement.

Cette situation confuse perturbe l'équipe pédagogique et au-delà, d'autres personnels et surtout les élèves sont également touchés.

Cette inadéquation entre ce qui se passe et ce qui est nécessaire pour enseigner et, de manière plus générale, pour travailler, ne permet pas d'envisager sereinement la prochaine rentrée.

L'équipe pédagogique en effet ne peut que constater un point de non retour, la confiance étant rompue avec son encadrement.

Une inspection sur le pilotage et l'organisation pédagogique s'est déroulée les 12 et 13 juin sur le lycée, de nombreux collègues ont témoigné des difficultés rencontrées. Bien sûr à ce jour aucun personnel ne connaît l'issue de cette inspection ; cependant la décision de déposer un préavis de grève avait été prise avant l'inspection, et la détermination des personnels reste la même.

Vous trouverez en pièces jointes un courrier de février 2018 signé de 24 enseignants (sur 36 dans l'équipe), et ses annexes.

Devant le constat de toutes ces difficultés et conscients que cette situation est difficile à vivre pour tout le monde, le SNETAP-FSU et les Personnels du lycée Lucie Aubrac demandent pour la rentrée un dispositif d'appui de la part de l'Administration tant régionale que centrale. Ne doutant pas de l'attention que vous et vos services saurez accorder à cette situation de mal-être et de dysfonctionnements persistants, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.